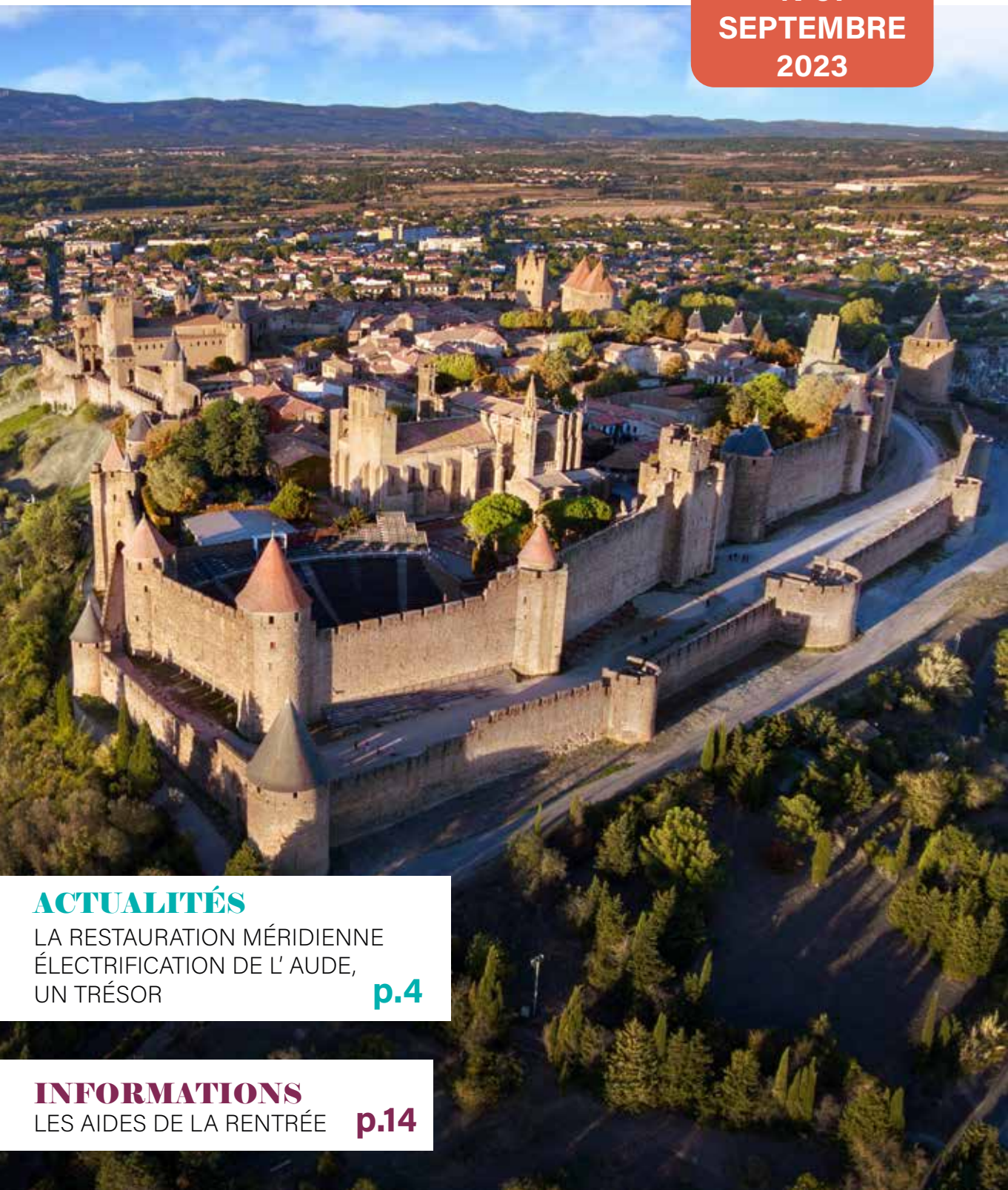




# Cers et Tramontane

CMCAS - AUDE PYRÉNÉES-ORIENTALES

N°51  
SEPTEMBRE  
2023



## ACTUALITÉS

LA RESTAURATION MÉRIDIENNE  
ÉLECTRIFICATION DE L'AUDE,  
UN TRÉSOR

p.4

## INFORMATIONS

LES AIDES DE LA RENTRÉE

p.14

# SOMMAIRE

## 3 ÉDITO

## ACTUALITÉS 4

REGARD SUR L'AG DE CMCAS 30 JUIN  
LA RESTAURATION MÉRIDIENNE  
ÉLECTRIFICATION DE L'AUDE, UN TRÉSOR  
SPORT EN FAMILLE POUR UNE CHAMPIONNE D'EXCEPTION  
LA CASSAGNE ACCUEILLE LA PROXIMITÉ  
CAFÉ RENCONTRE À CARCASSONNE

## 10 DOSSIER

HISTOIRE DES ACTIVITÉS SOCIALES

## RÉTROSPECTIVE 12

SOULAC 2023

## 14 INFORMATIONS

AIDE À L'AUTONOMIE DES JEUNES  
CONTRIBUTION DE VIE ÉTUDIANTE ET DE CAMPUS  
AIDE AU SOUTIEN SCOLAIRE  
AIDE FINANCIÈRE POUR ACCOMPAGNER LES  
VICTIMES DE VIOLENCE FAMILIALE DANS LEURS  
ACTIONS EN JUSTICE

## ACTIVITÉS 16

## 19 PERMANENCES

JOURNAL DE LA CMCAS DE L'AUDE ET DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

Directeur de la publication : Julien Rabillard

Technicien de Communication : Mickaël Delclève

Comité de Rédaction : Julien Rabillard, Michel Mas, Nathalie Buffet, Anthony Saint-Martino, Yannick Germa, Jordan Cordesse

Crédits Photos : photothèque CMCAS, photothèque CCAS, Pixabay, Adobestock

Impression : Imprimerie RIVET Presse édition, 24 rue Claude-Henri-GORCEIX  
BP15577, 87022 LIMOGES CEDEX 9

Accueil téléphonique et physique : 04 68 58 92 03 (prix d'un appel local depuis un poste fixe) de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Antenne de Carcassonne : 85 rue Gustave Eiffel, 11000 CARCASSONNE

Antenne de Perpignan : 96 avenue de Prades BP 20133, 66001 PERPIGNAN Cedex.

Antenne de Narbonne : 18 avenue du Champ de Mars, 11100 NARBONNE.

E-mail : cmcas.apo@asmeg.org

Site Internet : aude-pyrenees-orientales.cmcas.com





Chers bénéficiaires,

La saison estivale vient de toucher à sa fin. Place maintenant à la rentrée de nos petits bénéficiaires qui, nous l'espérons, ont passé de bonnes vacances dans nos ACM ainsi qu'à vos côtés.

Le mois de juillet accuse une baisse de fréquentation significative de 30% sur notre périmètre en terme de tourisme marchand, alors que les Activités Sociales de l'Énergie, elles, ne faiblissent pas grâce au tarif socialisé. Les bénéficiaires continuent de profiter de nos Villages Vacances, qu'ils soient en gestion CCAS ou partenaire.

Un repos bien mérité suite à de nombreuses semaines de revendication contre la réforme des retraites...

La rentrée sociale s'annonce mouvementée face à un gouvernement atteint de surdité, qui ne tient pas compte de l'opinion publique.

Nous, agents des IEG actifs comme inactifs, restons attachés à notre statut et nous le prouvons tous les jours.

Depuis la privatisation de nos entreprises, le prix de l'énergie ne cesse de flamber... au profit de qui ? Toujours les mêmes ! Des actionnaires qui ne créent aucune richesse mais qui continuent à s'engraisser de manière exponentielle au détriment du bien-être des citoyens.

L'Énergie va devenir un produit de luxe... pour ne pas dire qu'elle ne l'est déjà !

Nous devons tous, unis, contrer ce gouvernement qui étrangle quotidiennement la population française. Une seule solution : revenir à un service de l'Énergie 100% public.

Les activités sociales sont, elles aussi, fortement attaquées. Pour exemple, nos employeurs, auteurs de la réécriture du fameux article 25, ne le respecte pas, en laissant seule la CCAS supporter financièrement le déficit de la restauration méridienne à hauteur de 54 millions d'euros, alors que ce restant devrait être à leur charge.

Après ces quelques lignes, nous vous invitons à venir vous réunir lors des initiatives prévues ; fêtes de CMCAS, arbre de Noël des enfants et fêtes des pensionnés, ainsi que toutes les activités proposées par la CMCAS en lien avec les Sections Locales de Vie.

**Julien Rabillard**  
**Président de la CMCAS**  
**Aude Pyrénées-Orientales**





## REGARD SUR L'AG DE CMCAS DU 30 JUIN 2023

L'Assemblée Générale de la CMCAS, moment privilégié d'expression démocratique des bénéficiaires, s'est tenue le 30 juin, dans la salle polyvalente G. Taudou, mise à disposition gracieusement par la municipalité de Camplong d'Aude.

Une soixantaine de bénéficiaires, venus des 6 SLVies du territoire, étaient présents pour dresser le bilan de l'activité passée et tracer les grandes lignes des projets à venir.

L'AG a débuté par une déclaration pleine d'émotion de X. Charreyron partant des violences policières, en passant par la féroce répression syndicale notamment dans les IEG, et rappelant la situation financière fragilisée de la CCAS avec ses lourdes conséquences pour les bénéficiaires mais aussi pour les professionnels et les élus mandatés des Activités Sociales.

Une année 2022 marquée par le conflit en Ukraine, une inflation galopante avec l'explosion du coût des énergies et la poursuite de la mise à mal de nos entreprises au profit des actionnaires, au détriment des personnels et des usagers, une année marquée aussi par les luttes de fin d'année pour les salaires.

Autres points marquants de 2022, les fêtes, particulièrement celle de la CMCAS, avec un nombre de participants record, qu'il a fallu loger chez AZUREVA pour certaines familles, mais également les fêtes de fin d'année pour les pensionnés, et l'arbre de Noël pour les enfants.

Rendez vous a été donné à tous, pour se retrouver en famille à la rentrée sur le Village Vacances de St-Cyprien, le 29 et 30 septembre prochain, pour la fête de la CMCAS APO.

Les délégués ont ainsi pu valider à l'unanimité, les rapports moraux et financiers,

Fait notoire à souligner, les rapports complémentaires de la Commission de Contrôle Financier (interne) et celui de l'audit comptable (externe) qui, pour la 1ère fois, ne font, aucune recommandation d'amélioration, ce dont se félicitèrent tous les participants.

Puis, ce fut autour des vœux des SLVies d'être adoptés, à l'exception de celui proposé par la SLVie Agly sur la dotation d'un budget décentralisé aux SLVies.

L'Assemblée Générale s'est conclue par l'adoption d'une motion, pour exiger la création d'un service public des énergies, adressée aux pouvoirs publics, aux collectivités, et porter à l'information des bénéficiaires.





## Motion pour un Service public de l'énergie du XXI -ème siècle

Les délégués à l'AG de la CMCAS APO, réunis le 30 juin 2023 se prononcent :

### **Pour un service public :**

- Intégrant la nationalisation de l'ensemble des entreprises du secteur de l'énergie, gaz et électricité
- Garantissant efficacité et performance énergétique
- Instaurant une fiscalité pour lutter contre le réchauffement climatique
- Diminuant et supprimant les taxes sur l'énergie
- Un service public qui associe usagers, salariés du secteur et pouvoirs publics à égalité dans la gestion
- Un tarif unique du gaz et un tarif unique de l'électricité
- L'interdiction des coupures en exigeant le droit d'accès à l'énergie pour tous
- La sortie du marché et de la concurrence qui font exploser les prix
- L'intégration de tous les moyens et les infrastructures des filières électriques et gazières
- Des garanties sociales fortes pour l'ensemble des salariés des filières électriques et gazières pérennisant notamment le financement des Activités Sociales et de santé

### **Contre :**

La suppression des tarifs régulés

## Motion adoptée à l'unanimité des délégués

# LA RESTAURATION MÉRIDIENNE



Depuis 10 ans, nos Activités Sociales souffrent de sous-financement et de sous-effectif. Elles souffrent de la volonté délibérée des employeurs et de l'État de réduire tous les moyens attribués au fonctionnement des Activités Sociales.

D'abord, le financement global : de 500 M € en 2013, on tombe à 386 M € en 2023, soit plus de 20 % d'écart.

Ensuite, les moyens bénévoles, le nombre d'heures dévolues à la proximité a été plus que divisé par deux, ce qui a réduit d'autant le nombre de correspondants. On a aussi supprimé le temps dévolu aux Présidents de SLVie, niant ainsi la démocratie de proximité.

Enfin, le Tableau Hiérarchique n'a cessé d'être contraint avec une nouvelle baisse annoncée cette année. Les Activités Sociales devront faire avec 1750 emplois pour les cinq années à venir alors que les effectifs étaient de 2000 emplois depuis 2018.

Concernant la restauration méridienne, nos employeurs de la branche ont annoncé en Commission le 12 janvier 2023 la fermeture de 25 restaurants méridiens d'agglomération entre avril 2023 et 2026 (dont 18 programmés au 31 juillet 2023) ; le transfert de sept d'entre eux au plus tard au 31 décembre 2024, à condition que les appels d'offres menés par les entreprises débouchent sur le choix d'un nouveau prestataire.

Dès qu'ils ont eu à prendre pleinement en charge son coût en mai 2017, les employeurs n'ont eu de cesse de fuir leurs responsabilités : un reste à charge évalué à 55 M€ en 2022, dû par les employeurs sur la période 2017-2022.

Face à ces fermetures décidées unilatéralement par les employeurs, la CCAS a été contrainte d'engager un Plan de Sauvegarde de l'Emploi, et devra s'y conformer. Ce PSE a pour but d'accompagner la transition, et de trouver la meilleure solution pour les salariés impactés en fonction de leurs profils, tant à l'extérieur des Activités Sociales qu'en reclassement au sein des organismes. Il s'adressera à tous les salariés de la restauration méridienne, quelles que soient leurs situations respectives.

Les employeurs, quant à eux, poursuivent leur comportement irresponsable par un chantage : un accompagnement financier des agents dans le cadre du PSE contre l'abandon des poursuites entamées en juin 2022 par la CCAS à l'encontre des entreprises utilisatrices.

Suite à ces quelques lignes, nous vous laissons le soin de vous faire votre propre opinion sur les pratiques de nos employeurs.



# ÉLECTRIFICATION DE L'AUDE, UN TRÉSOR



Lors du déménagement de l'antenne de la CMCAS de la cote Buffon, nous ne nous attendions pas à retrouver un véritable trésor. Depuis des années étaient entreposés au sous-sol différents objets, photos, documents retraçant l'histoire de l'électricité et du gaz sur notre département. Il n'était, bien sûr, pas question de laisser ce patrimoine culturel, technique mais surtout social et humain de côté plus longtemps.

C'est donc tout naturellement, qu'après la journée organisée, par le GEH Aude-Ariège et le groupement d'usine Aude pour les 120 ans de la mise en route de l'usine de Saint Georges dans la Haute-Vallée, berceau de l'électrification et de l'hydro-électricité dans l'Aude, ce patrimoine a été amené à la SLVie Haute-Vallée.

L'eau, comme l'air et l'énergie, sont la vie, et l'Aude en est un maillon. Axat est l'anagramme de Atax, l'ancien nom du fleuve Aude. C'est ainsi que, l'industrie du bois, les forges, les sports d'eaux vives aujourd'hui mais

surtout Joachim Estrade l'ont utilisé pour faire naître l'hydro-électricité dans la vallée.

C'est pourquoi Nathan CABRERO, président de la SLVie Haute Vallée, a organisé le mercredi 9 août une journée afin d'identifier et répertorier ce patrimoine. Des retraités, des actifs du groupement d'usine et de l'atelier, un membre du CA de la CMCAS APO, se sont retrouvés toute la journée pour ce travail enrichi par les anecdotes des plus anciens à chaque nouvelle découverte.



Certains éléments très anciens n'ont pu être identifiés et il reste l'ensemble des livres et photographies à classer. C'est pourquoi d'autres journées seront proposées. Soucieux de partager ce trésor, nous réfléchissons à l'utilisation dédiée pour le faire connaître à un large public : expositions ; musée ; autres, tout est envisageable.

**Si vous avez des photos, des matériels divers ou seulement des témoignages concernant l'électrification dans l'Aude, n'hésitez à nous les faire parvenir (ils vous seront rendus bien évidemment) à [Nathan Cabrero](mailto:nathan.cabrero@edf.fr) au 06 47 66 10 02 ou [nathan.cabrero@edf.fr](mailto:nathan.cabrero@edf.fr)**

# SPORT EN FAMILLE POUR UNE CHAMPIONNE D'EXCEPTION



Le 22 juin dernier s'est tenue une rencontre entre le Président de la SLVie La Carcassonnaise, Romain OGER et Nathalie Olasagasti, ayant droit de la CMCAS Aude Pyrénées Orientales, afin d'évoquer la carrière sportive de notre championne du monde vétéran (50/54 ans) de Cross-Triathlon, titrée depuis peu. Mickael Delclève, Technicien communication, était également présent pour orchestrer cette interview.

Nathalie pratique la course à pied depuis la naissance de son second enfant. Par la suite, elle a découvert le triathlon par le biais de sa fille et à présent, c'est en famille qu'elle parcourt la planète pour participer aux différentes compétitions ; Joseph son mari, adjoint au chef d'agence d'intervention Enedis de l'Aude, étant également pratiquant.

Le choix des compétitions est déterminé par la découverte d'une nouvelle région, d'un nouveau pays : « Voyager en faisant du sport » nous explique Nathalie. Hawaï, Ibiza, la Réunion ... Une semaine de compétition suivi d'une semaine de vacances découverte ce qui représente deux ou trois mois par an de disponibilités pour participer à tous ces événements sportifs : Ironman, Diagonale des fous, championnats régionaux, nationaux et mondiaux.

Entre 13 et 15 heures d'entraînement par semaine, 25 heures en semaine de pré-compétition sont nécessaires à la réalisation de telles performances. *« Je suis infirmière libérale au sein d'un cabinet où nous travaillons à trois associées. Mes deux collègues sont conciliantes, ce qui permet de nous adapter aux contraintes de chacune et de nous libérer du temps, tout en assurant une continuité d'activité et de service ».*

Le fait que toute la famille pratique ce sport, favorise tout à la fois une forte émulation (pour soutenir d'intenses séances d'entraînement même par mauvais temps) mais aussi la cohésion et l'équilibre familial.

Quand les compétitions ont lieu sur le territoire Français, Nathalie et Joseph, séjournent quand ils le peuvent dans les Villages de Vacances mis au réseau par l'offre des Activités Sociales, comme en Juin 2022 où toute la famille était présente sur l'institution de Matemale située à 1400m d'altitude, pour participer à l'Altriman, le triathlon du Capcir.

Nous espérons donc pouvoir les retrouver bientôt, pour partager leur expérience, dans les futurs projets d'activités autour du sport qui seront proposés par les SLVies dans la dynamique des jeux olympiques 2024.



# LA CASSAGNE ACCUEILLE LA PROXIMITÉ

Le mercredi 17 mai, le service proximité de la CMCAS APO accompagné du chargé d'assurance de la plaque Occitanie, ainsi que de son président, se sont déplacés sur le site ENGIE de La Cassagne.

Cette réunion organisée à la demande du Président de la SLVIE de Prades, agent de la CASSAGNE a permis de faire une présentation des assurances proposées par la CCAS et plus particulièrement IDCP.

Vous pourrez retrouver l'ensemble des informations sur le site internet :

<https://assurances-personnes-ccas.com/idcp/>

Une présentation des Activités Sociales a été faite afin de présenter nos nouveaux outils dont « mes activités » qui permet de s'inscrire aux différentes activités à distance, de payer en CB, et de répondre aux différentes questions.

Le service proximité tient à remercier l'équipe d'encadrement du site de La Cassagne qui a détaché les agents afin de leur permettre d'avoir accès à ces informations.

La matinée s'est clôturée par un moment convivial autour d'une grillade organisée par les agents du site.



# CAFÉ RENCONTRE À CARCASSONNE



Jeudi 22 Juin, la CMCAS a organisé un café rencontre sur l'antenne de Carcassonne destinée à l'ensemble de nos bénéficiaires souvent éloignés de nos activités sociales.

Ce moment a permis de rassembler une quinzaine de bénéficiaires retraités, avec les professionnels des activités sociales chargés de leur présenter les services et les nouveautés que proposent les activités sociales, et de recueillir leurs souhaits et attentes.

Certains se sont ainsi proposés pour organiser des activités en lien avec leur président de SLVie présent également, vous découvrirez cela dans les prochains mois...

Tous les présents, ont salué cette initiative et à vos agendas, **nous prévoyons un nouveau RDV à Carcassonne le mardi 10 octobre de 17h à 20h** pour cette fois, rencontrer actifs et retraités !

## HISTOIRE DES ACTIVITÉS SOCIALES

Suite du Cers & Tramontane N° 49 et 51.

# 23

2000 – 2006 : Plusieurs lois transposent par étapes en droit national, les directives Européennes sur l'ouverture du marché de l'énergie.

# 24

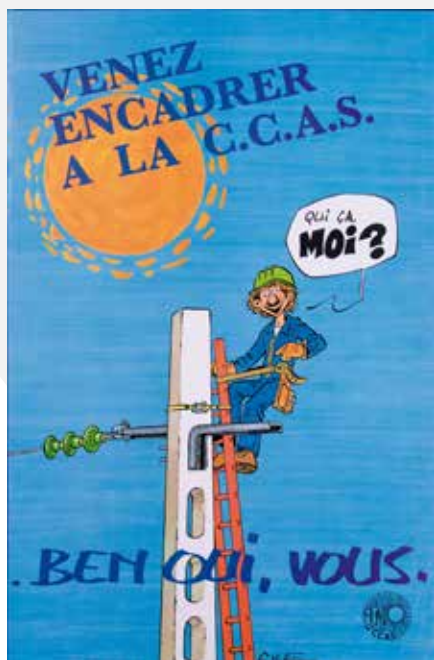
2004 : 70% du marché Français de l'électricité est ouvert à la concurrence. EDF change de statut et devient EDF SA, puis entre en bourse en 2005.

# 25

2006 : Fusion de Gaz de France (GDF) et Suez qui deviendra ENGIE en 2015.

# 26

2007 : Le marché de l'électricité et du gaz est ouvert à 100% à la concurrence, générant un éclatement des entreprises. Réforme du régime spécial de prestations. Les CMCAS perdent leurs habilitations de gestion du service. La CAMIEG est créée.



# 27

2009 : Le conseil d'administration de la CCAS vote le rachat du groupe CIAT. Par cette transaction, la CCAS double son offre d'hébergement touristique, avec 72 000 lits de plus.

# 28

2010 : La loi NOME (Nouvelle Organisation du Marché et de l'Électricité) fixe un nouveau cadre de production et de commercialisation de l'électricité en France.



CCAS

# FESTIVAL JEUNES AGENTS

## SOULAC

### 21-22 septembre 85

# 29

2012 : Les directions des entreprises remettent en cause le financement des Activités Sociales, les moyens des CMCAS, la gouvernance par les seuls représentants élus des salariés et le régime des personnels des Activités Sociales.

# 31

2014 : La CCAS, acteur majeur du secteur culturel Français, engage une convention cadre avec le ministère de la culture et de la communication « Culture et Monde du travail » visant à favoriser l'accès des salariés à l'art.

# 30

2013 : 4 acteurs du tourisme social, solidaire et associatif s'unissent pour créer une Charte de Tourisme Social et Solidaire : La CCAS, l'ANCAV TT, la Ligue de l'Enseignement, et Vacances Léo Lagrange.

# 32

2015 : Adoption de la loi sur la transition énergétique pour la croissance verte. Développement des politiques de filialisation, menaces de privatisation des concessions hydrauliques, du thermique et de la distribution. Abandon des tarifs jaune et vert.

La dotation du 1% est en baisse de 25 millions d'euros. En moins de 3 ans, les employeurs et les pouvoirs publics s'entendent pour priver de 68 millions d'euros les organismes sociaux, remettant directement en cause leur pérennité.

Création de l'Association Parcours, regroupant 15 opérateurs qui défendent un tourisme social engagé, durable, vecteur de valeur de solidarité.







La Commission Jeunes de la CMCAS APO, est heureuse de vous faire un retour sur cette magnifique expérience « SOULAC 2023... Fiers de notre passé, Auteurs de notre avenir... ».

Tout à commencé en début d'année...objectif... recréer une Commission Jeunes, unie, diversifiée. Nous y sommes arrivés, un collectif regroupant des agents EDF Commerce, de la SHEM, de GRDF et ENEDIS.

Du temps personnel, de l'implication, des Week-ends de préparation mais une expérience extraordinaire, de magnifiques rencontres qu'il ne nous reste plus qu'à entretenir collectivement avec comme pierre angulaire nos engagements communs, une camaraderie est née entre chacun d'entre nous...

**VOUS, BÂTISSEURS ÉPHÉMÈRES POUR TOUJOURS !  
SANS QUI, RIEN DE TOUT CELA N'AURAIT ÉTÉ POSSIBLE !  
RESTEZ FIERS DE VOTRE PASSÉ, AUTEURS DE VOTRE AVENIR !**

A l'inverse des orientations de nos innombrables entreprises, nous les jeunes de la CMCAS APO, avons porté et portons haut et fier ce qui nous unit, un Service Public de l'Énergie, EDF-GDF 100% Public.

La construction de moments comme celui-ci nous demande une énergie faramineuse (comme celle de l'électrification des pyramides).

En mettant en commun toute cette énergie qui nous anime, nous y sommes arrivés.

Nous, bâtisseuses et bâtisseurs éphémères, soyons fiers de ce que nous avons réalisé ensemble, racontons-le, crions-le et surtout, continuons ensemble d'être les auteurs de ce futur qui est le nôtre !

Le temps d'un week-end, nous avons été des concepteurs, des auteurs d'histoires. Nous en sommes à présent ses passeurs, les conteurs de ces histoires qui en font notre Histoire.

Raconter ces moments que nous avons vécus ensemble, c'est exister, c'est perdurer, c'est aussi créer l'espoir, l'envie, c'est éveiller les consciences, faire découvrir à toutes et tous le poids que nous avons toutes et tous individuellement entre nos mains pour demain. Ce poids que nous mettons dans nos investissements en tant que bâtisseurs, bénévoles, militants. Mais aussi par le choix que nous faisons de voter ou non. En novembre prochain aux élections représentatives du personnel, il faudra peser pour notre avenir pour rester auteurs et pas seulement spectateurs et complices d'une décadence imposée.

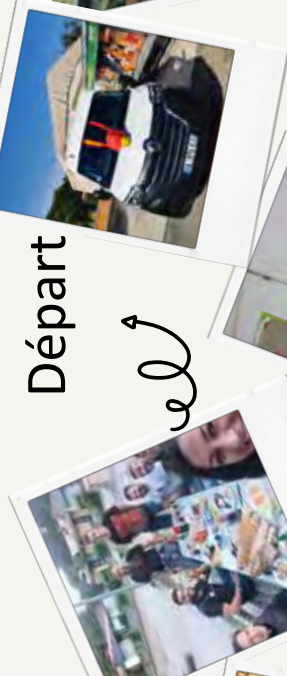
Merci à tous les festivaliers et festivalières qui ont répondu présent à ce projet et nous ont fait part de leurs remerciements.

Puis enfin merci à vous bâtisseurs, régulateurs, électriciens, plombiers, photographes, communicants, trésoriers... Toutes et tous artisans de nos rêves le temps d'un week-end.

Préparation



Départ



Installation



Première journée sur les rotules



Des bénéficiaires ravis



Restauration dévalisée



Stand démonté, place au retour



## C'EST LA RENTRÉE !

**Des aides des Activités Sociales de l'énergie pour accompagner les jeunes à préparer leur avenir sereinement.**

### Aide à l'autonomie des jeunes

#### Pour qui ?

Les jeunes entre 20 et 26 ans (18 ans si enfant unique ou dernier enfant à charge) étant : étudiants (post bac), alternants\*, ou jeunes en recherche d'emploi (moins de 25 ans). Sont éligibles les ouvrants droits dont le coefficient social est inférieur ou égal à 22 500 (du 01/10/23 au 30/09/24).

\*Sous certaines conditions, rapprochez-vous de votre CMCAS ou SLVie (cmcas.apo@asmeg.org / 04 68 58 92 03)

#### Cette aide permet aux jeunes de :

- Poursuivre leurs études
- Entamer une formation dans les meilleures conditions
- Pallier l'absence d'allocations chômage pendant quelques mois
- Cette aide mensuelle, variant de 20 à 180 € selon le coefficient social de l'ouvrant droit est cumulable avec les aides au logement, l'aide aux frais d'études, la bourse d'enseignement supérieur et l'aide versée par l'employeur de l'autre parent.



### Contribution de vie étudiante et de campus

Une aide annuelle a été mise en place dans le cadre de la Contribution de Vie Étudiante et de Campus (CVEC), à laquelle les étudiants en études supérieures\*\* sont assujettis (100 € pour l'année scolaire 2023/24).

#### Pour qui ?

Afin de s'adapter à toutes les situations, cette aide a évolué pour être accessible à l'ensemble des ouvrants droit et ayants droit conjoints sans limite d'âge et aux ayants droit enfants jusqu'à l'âge de 26 ans.

\*\* Sont concernés par la contribution de vie étudiante :

Les étudiants en formation initiale dans un établissement d'enseignement supérieur.

#### Ne sont pas concernés :

- Les étudiants boursiers (bourses sur critères sociaux gérées par le Crous / bourses versées par les régions) ;
- Les étudiants inscrits en lycée dans une formation telle que BTS, DMA ou formations comptables ;
- Les stagiaires de formation continue et les étudiants en contrats de professionnalisation ;
- Les étudiants en échanges internationaux réalisant une période de mobilité en France en cours d'année universitaire ;
- Les étudiants réfugiés ;
- Les étudiants bénéficiaires de la protection subsidiaire ;
- Les étudiants enregistrés en qualité de demandeurs d'asile et disposant du droit de se maintenir sur le territoire.

**Le montant de cette aide annuelle varie de 70 € à 100 € selon le coefficient social.**

### Comment bénéficier des aides ?

Je contacte impérativement ma CMCAS au 04 68 58 92 03 ou [cmcas.apo@asmeg.org](mailto:cmcas.apo@asmeg.org)





## Aide au soutien scolaire

Vous souhaitez que votre enfant progresse ?  
Vous êtes apprenti et vous souhaitez consolider vos connaissances ?

Vous ou votre conjoint reprenez vos études et aimeriez un coup de pouce ?

Les Activités Sociales vous accompagnent et vous proposent une aide au soutien scolaire dans le cadre de vos études.

### Qui peut en bénéficier ?

Les enfants âgés de 6 à 26 ans scolarisés ; Les ouvriers et ayants droit conjoints scolarisés, sans limite d'âge (pensionnés inclus) ; Vous pouvez bénéficier d'un taux de prise en charge de 30 % à 100 % selon le coefficient social (du 01/09/2023 au 31/08/2024)

Forfait annuel plafonné à 1000 € pour les cours individuels et 2000 € pour les autres dispositifs selon le coefficient social de la famille.

### Les formules proposées :

Vous pouvez choisir entre plusieurs formules d'aide au soutien scolaire :

- Avec un professeur particulier : cette méthode permet de s'adapter à chaque personne. Des organismes privés, des étudiants, des professeurs peuvent donner ces cours.
- Cours collectifs pour progresser : les organismes de soutien scolaire accueillent des groupes restreints.
- En ligne : selon les prestataires, cette offre est très variée : support en ligne, possibilité de contacter un professeur, cours par webcam.
- Cours de soutien sous forme de stage intensif : ils sont généralement proposés par les organismes de soutien scolaire durant l'été ou pendant les vacances scolaires.

## Aide financière pour accompagner les victimes de violence familiale dans leurs actions en justice

### Vous serez accompagnés en toute discrétion

Face à la recrudescence des phénomènes de violences intrafamiliales de tous ordres pendant la crise sanitaire, les Activités Sociales ont décidé de créer une aide financière aux actions en justice, à destination des victimes, femmes, hommes, enfants, aux personnes âgées ou en situation de handicap.

**Rappel :** toute forme de violence sur autrui est interdite et passible de poursuites judiciaires.

### Les violences conjugales peuvent être d'ordre :

- Psychologiques : harcèlement moral, insulte, menace
- Physiques : coups et blessures
- Sexuelles : viol, attouchement
- Économiques : privation de ressources financières et maintien dans la dépendance.

### La maltraitance faite aux enfants recouvre de multiples formes :

- Violences physiques : par l'usage de la force ou de la violence contre un enfant
- Violences psychologiques : les insultes ou les propos dénigrants, les humiliations, les menaces, les intimidations,
- Violences sexuelles : viol, et tout acte à connotation sexuelle imposé aux enfants (contrainte, menace),
- Négligences : le fait, pour la personne responsable de l'enfant (parents, grands-parents, etc.), de le priver des éléments indispensables à son bon développement et à son bien-être (privations de nourriture, de sommeil, de soins, d'attention...).

### Qui peut en bénéficier ?

Les ouvriers et ayants droit actifs ou inactifs ainsi que les ayants droit enfants, mineurs ou majeurs.

### Montant de l'aide ?

Une aide financière d'un plafond annuel de 1500 euros pourra être versée dans le cadre d'une action en justice engagée en lien avec les violences familiales subies.

### Conditions de ressources

L'aide n'est pas soumise à conditions de ressources.

# ACTIVITÉS CMCAS

## PADEL AMERICANO NOCTURNE



Le tournoi Americano de padel est un tournoi dont la comptabilité des points et la formation des équipes sont différentes d'un match classique.

En effet sur un total de 16 joueurs, chaque match sera différent puisque chacun des 16 participants joue une partie de 15 points avec pour partenaire, chacun des 15 autres et rencontre donc deux fois chacun d'eux. Le gagnant est celui qui a cumulé le plus de points à l'issue des 120 parties qui se dérouleront sur deux terrains.

- **Lieu et horaire :** Rdv à 19h, Can Padel Saleilles, 2 impasse du Conflent, 66280 Saleilles
- **Durée :** prévoir la soirée de 19h à 00h
- **Date limite d'inscription :** 1<sup>er</sup> octobre 2023
- **Transport :** Individuel
- **Infos :** raquettes et balles fournies ; possibilité de restauration sur place
- **Tranche d'âge :** à partir de 18 ans
- **Tarifs OD/AD :** 12.50€ **Extérieur :** 25€



## PAINTBALL



Envie d'une bonne dose d'adrénaline ? Venez défier vos collègues au paintball !

La SLVie Haute Vallée vous propose une activité sur la journée de 10h à 17h une session le matin, une session l'après-midi. Repas convivial le midi à côté du lac de Quillan.



- **Lieu et horaire :** Rdv à 10h30, Chemin de Figueres, 11500 Belvianes-et-Cavirac
- **Date limite d'inscription :** 2 octobre 2023
- **Transport :** Individuel
- **Tranche d'âge :** à partir de 15 ans
- **Le prix comprend :** l'équipement nécessaire au paintball et le repas du midi. Deux sessions de paintball prévues : une le matin et une l'après-midi.
- **Tarifs :** voir la grille

Tranche	T1	T2	T3	T4	T5	T6	extérieur
Coefficient	< 12530	< 17000	< 21830	< 26500	< 41000	≥ 41000	48€
à partir de 15 ans	17€	23€	29€	35€	43€	45€	
Monoparentaux	14,45€	19,55€	24,65€	29,75€	36,55€	38,25€	

### Pôle Aqualudique de Carcassonne

Chers bénéficiaires, vous avez la possibilité de retirer sur l'antenne de Carcassonne des carnets de 10 tickets à 4,90€ (tarif négocié) au lieu de 7,60€ (tarif public) pour profiter du pôle Aqualudique de Carcassonne.



# FÊTE DE LA PATATE



La CMCAS APO vous propose de participer à la traditionnelle fête de la Patate de Matemale. Vous serez hébergés au Village Vacances de Matemale situé au bord du lac et de sa vue magnifique sur le village des Angles.

Tout au long du week-end, vous pourrez déguster les différents produits présentés sur le marché, vous inscrire sur place aux repas de terroir, autour bien sûr de la patate, proposés par le comité des fêtes sous chapiteau chauffé, voir les expositions diverses, tout cela dans une ambiance festive et colorée.

Des jeux enfants seront mis à disposition sur un site réservé pour le bonheur des petits et aussi des grands, un manège traditionnel en bois sera présent fonctionnant à l'énergie bio et naturelle. Tout au long de la fête des animations musicales, des bals, donneront une sonorité sympathique et joyeuse à la fête.

Les Bintjes, Mona Lisa, Béa, Florisse, Charlotte et autres Rattes n'auront plus aucun secret pour vous, toutes ces patates vous seront proposées à la dégustation et à la vente tout au long du week-end.

Tous les éléments seront réunis pour faire de ce rendez-vous automnal du Capcir une belle fête familiale propice à la découverte, au partage et aux belles rencontres.



- **Lieu et horaire :** Arrivée à 19h, le vendredi soir, Village Vacances Matemale, avenue du lac 66210 Matemale
- **Date limite d'inscription :** 3 octobre 2023
- **Transport :** Individuel
- **Le prix comprend :** 2 nuitées et 2 petits déjeuner
- **Infos :** les repas sur le lieu de la fête sont à la charge de chacun ; réservation sur place. Draps, tapis de sol et rouleau de papier wc fournis. Libération des chambres le dimanche à 10H00. Pas de restauration sur le Village Vacances.
- **Tarifs :** OD/AD et extérieur : Chambre double 48€/pers. Chambre individuelle supplément 14€/pers. AD enfant moins de 12 ans : 24€/pers.

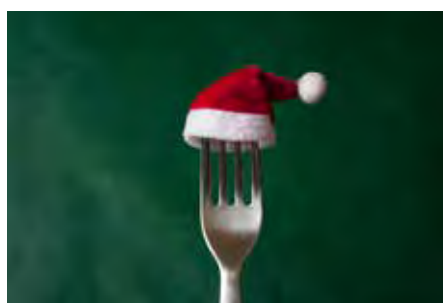
# REPAS DE NOËL SAINTE-MARIE



Comme chaque année la section loto vous propose son repas de Noël.

Au programme repas, animation dansante ainsi qu'une tombola.

- **Lieu et horaire :** Rdv à 11h30, au Village Vacances de Sainte-Marie, Lieu-dit Pas-del-Fang, 66470 Sainte-Marie
- **Date limite d'inscription :** 3 décembre 2023
- **Transport :** Individuel
- **Infos :** menu à venir
- **Tarifs adultes :** OD/AD : 36€ Extérieur : 41€





## ARBRE DE NOËL



**Le dimanche 17 décembre à partir de 14h**

**Parc des expositions 11100 Narbonne**

**Village de Noël - Stands avec ateliers créatifs et animations**

**Pensez à nous retourner le coupon réponse pour le choix des cadeaux  
avant le 28 septembre 2023**

## NOËL DES PENSIONNÉS

**Le 5 décembre à Elne  
et le 12 décembre à Lavalette**

**Repas avec animation cabaret**

**Vous recevrez prochainement par  
courrier et infolettre  
des informations complémentaires  
ainsi que le bulletin d'inscription**



# PERMANENCES

## HORAIRES ET LIEUX

Les permanences Action Sanitaire et Sociale ont lieu sur les antennes sur RDV en téléphonant au 04 68 58 92 03. Toutes les permanences suivantes ont lieu sous réserve d'indisponibilités et/ou d'impondérables, si tel est le cas vous en serez informés sur vos antennes et le site [aude-pyrenees-orientales.cmcas.com](http://aude-pyrenees-orientales.cmcas.com).

### ANTENNES

Point d'accueil	Adresse	Ouverture
Carcassonne	85 rue Gustave Eiffel, 11000 Carcassonne	Le lundi, mardi et mercredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
Perpignan	96, avenue de Prades	
Narbonne	18 avenue du Champ de Mars	

### SLVies

Lieux des permanences	Jour et horaires
SLVie Asprès-Rousillon (Village Vacances Saint-Cyprien)	Semaine impaire, le jeudi de 13h30 à 16h00, à partir d'octobre
Village Vacances Sainte-Marie	Semaine paire, le jeudi de 13h30 à 16h00, à partir d'octobre
SLVie Agly (site EDF de Rivesaltes)	<b>Sur rendez-vous</b> contacter la CMCAS 04 68 58 92 03
SLVie Haute-Vallée (Site d'Axat)	
Village Vacances Matemale	
SLVie La Carcassonnaise Antenne Castelnaudary Site de Prat Mary	

### CAMIEG

Antennes CMCAS	Horaires	Dates
Perpignan	À partir de 11h	05/10   09/11   07/12
Narbonne	À partir de 10h30	28/11   20/12

Veuillez prendre RDV au moins 48h avant le jour de la permanence (jours ouvrés) en appelant le numéro ci-dessous.

**Nouvelles modalités de prise de rendez-vous en ligne sur le site [www.camieg.fr](http://www.camieg.fr) ou au 08 06 06 93 00 (service gratuit + prix d'appel).**

# LE BAFA...

## Pourquoi pas toi ?



Avec le BAFA dans ta poche,  
**deviens à ton tour animateur(trice)**  
et participe à tous les moments du séjour  
des jeunes en colos !

### Le BAFA, c'est quoi ?

Le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA) est un diplôme qui permet d'encadrer des enfants et des adolescents en colo et/ou Village Vacances et centre de loisirs. Le cursus de formation BAFA comporte 3 phases qui doivent se réaliser sur une période maximum de 30 mois et qui se déroulent obligatoirement dans cet ordre :

#### 1 - Session de formation générale (8 jours)

Dispensée par l'IFOREP, l'organisme de formation interne de la CCAS pour acquérir les fondamentaux.

#### 2 - Stage Pratique (minimum 14 jours)

Ce stage se déroule en centre de vacances CCAS avec des enfants de 6/8 ans ou de 9/11 ans. Il permet la mise en pratique et l'application des savoirs acquis lors de la formation théorique.

#### 3 - Session d'approfondissement ou de qualification (6/8 jours)

La session d'approfondissement permet de compléter, d'approfondir, d'analyser tes acquis et tes besoins.



*En tant qu'enfant d'agent, la participation financière de ton BAFA peut être prise en charge par la CCAS, mais attention, les places sont limitées par an et par CMCAS. En contrepartie de cet investissement, les candidat(e)s retenus(e)s s'engagent à **encadrer deux années consécutives** pour la CCAS en centre jeunes.*

### Le BAFA, est-ce que c'est pour toi ?

Tu souhaites vivre une première expérience professionnelle reconnue. Tu aimes travailler en équipe, tu sais faire preuve d'imagination et tu as envie de faire vivre des vacances inoubliables aux enfants. Alors, **si tu es âgé de 17 ans et plus au 1<sup>er</sup> février 2024**, le BAFA c'est pour toi !

### Ça t'intéresse !

Pour déposer ta candidature, il te suffit d'envoyer une lettre de motivation, un CV et le bulletin d'inscription ci-dessous, **avant le 1<sup>er</sup> octobre** prochain à : **CMCAS APO, 18 avenue du Champ de Mars 11100 NARBONNE** ou par courriel à [cmcas.apo@asmeg.org](mailto:cmcas.apo@asmeg.org)

Pour mieux s'adapter à ton emploi du temps, la CMCAS organise cette année deux sessions d'entretiens courant **octobre** (pense à communiquer ta date de naissance, ainsi que ton numéro de téléphone et ton adresse e-mail si tu en possèdes une). Et si tu as des questions, n'hésite pas à nous contacter au **04 68 58 92 03**.



### BULLETIN D'INSCRIPTION - BAFA 2023

Merci de renvoyer ce bulletin d'inscription accompagné de ta lettre de motivation et de ton CV avant **1<sup>er</sup> octobre 2023** à **CMCAS APO, 18 avenue du Champ de Mars - 11100 NARBONNE** ou par courriel à [cmcas.apo@asmeg.org](mailto:cmcas.apo@asmeg.org)

NOM - Prénom : .....

Date de naissance : ...../...../.....

Adresse mail : .....

Numéro de téléphone : .....

**Les horaires te seront communiqués ultérieurement. Merci de prévoir 30 min à partir de l'heure de convocation.**